



Guide de comparaison des garanties

		COUVERTURE DE BASE	COUVERTURE DU SYSTÈME	COUVERTURE AMÉLIORÉE		
		 GARANTIE LIMITÉE SUR LES BARDEAUX ET LES ACCESSOIRES	 GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE TOITURE	 SYSTEM PLUS	 SILVER PLEDGE	 GOLDEN PLEDGE
Entrepreneur	Qui peut installer?*	N'importe qui	N'importe qui	Entrepreneurs Certified, Certified Plus ^{MC} et Master Elite ^{MD*}	Certifié Plus ^{MC} et Entrepreneurs Master Elite ^{MD*}	Entrepreneurs Master Elite ^{MD*}
Couverture des défauts de fabrication	Durée de la Garantie sur les bardeaux à vie [†] GAF	À vie [†]	À vie [†]	À vie [†]	À vie [†]	À vie [†]
	Durée de la Garantie sur les accessoires [†] GAF	40 ans [†]	À vie [†]	À vie [†]	À vie [†]	À vie [†]
	Période de couverture non calculée au prorata [§]	10 ans uniquement	10 ans uniquement	50 ans.	50 ans.	50 ans.
	Couvre le système de toiture?	Non	Oui (Tous les produits GAF)	Oui (Tous les produits GAF)	Oui (Tous les produits GAF)	Oui (Tous les produits GAF)
	Frais de main-d'œuvre pour l'installation inclus?	10 ans uniquement	10 ans uniquement	À vie [†]	À vie [†]	À vie [†]
Main-d'œuvre Couverture (lorsque les bardeaux à vie [†] GAF sont installés)	Mauvaise application des bardeaux et accessoires GAF?	Non**	Non**	Non**	10 ans pour Timberline ^{MD} NS, Timberline HDZ ^{MD} , Timberline HDZ ^{MD} RS	À vie [†] (calculé au prorata après : 25 ans pour Timberline HDZ ^{MD} , Timberline HDZ ^{MD} RS
	Mauvaise pose de solins couverts?	Non**	Non**	Non**	15 ans pour Timberline UHDZ ^{MD} , Timberline ^{MD} AS II, Bardeaux Designer	30 ans pour Timberline UHDZ ^{MD} , Timberline ^{MD} AS II, Bardeaux Designer)
Tranquillité d'esprit	Frais d'élimination inclus? (au besoin)	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Frais d'arrachage inclus? (au besoin)	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Garantie transférable sans frais? [†]	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Protection contre les algues	Garantie limitée de protection contre les algues de 30 ans StainGuard Plus PRO ^{MC} ou de 25 ans StainGuard Plus ^{MC††} avec Période de protection Smart Choice ^{MD} non calculée au prorata de 10 ans ou garantie limitée de protection contre les algues StainGuard ^{MD} de 10 ans avec Période de protection Smart Choice ^{MD} non calculée au prorata de 1 an^{††} . La couverture n'est offerte que sur les produits correctement étiquetés.		Les entrepreneurs certifiés par GAF peuvent vous offrir une Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus PRO ^{MC} de 30 ans ou StainGuard Plus ^{MD} de 25 ans ^{††} avec 15 ans de protection Smart Choice ^{MD} non calculés au prorata (par rapport à la Période de protection Smart Choice ^{MD} typique de 10 ans) ^{††} . La couverture est disponible uniquement sur les produits adéquatement étiquetés.		

* Les entrepreneurs inscrits aux programmes de certification de GAF ne sont pas employés ou agents de GAF et, par conséquent, GAF ne contrôle ni ne supervise d'aucune manière ces entreprises indépendantes. Les entrepreneurs peuvent bénéficier d'avantages, tels que des points de fidélité et des remises sur les outils de marketing de GAF, pour participer au programme et offrir des garanties améliorées GAF qui nécessitent l'utilisation d'un montant minimum de produits GAF. Vos relations avec un entrepreneur et tout service qu'il vous fournit sont soumis aux *Conditions d'utilisation de l'entrepreneur*. Visitez fr.gaf.ca/fr-gaf-contractor-terms-of-use pour obtenir plus de détails.

† Consultez la garantie applicable pour connaître les détails de la couverture et des restrictions. Le mot « à vie » fait référence à la durée de la couverture offerte par la garantie limitée GAF admissible et signifie aussi longtemps que le ou les propriétaires individuels initiaux d'une maison unifamiliale détachée (ou le ou les deuxièmes propriétaires admissibles) possèdent la propriété où les bardeaux GAF admissibles sont installés. La protection à vie n'est pas applicable aux propriétaires/structures qui ne répondent pas aux critères ci-dessus. La couverture à vie sur les bardeaux nécessite l'utilisation exclusive de bardeaux à vie GAF. Consultez l'information sur la *Garantie limitée des bardeaux et des accessoires GAF* pour obtenir plus de détails sur la couverture complète et les limitations applicables. Consultez le site à l'adresse : fr.gaf.ca/LRS pour connaître les produits admissibles de GAF. La couverture à vie sur les bardeaux et les accessoires nécessite l'utilisation de bardeaux à vie GAF et d'au moins 3 accessoires admissibles GAF. Consultez l'information sur la *Garantie limitée du système de toiture GAF* pour obtenir plus de détails sur la couverture complète et les restrictions. En ce qui concerne les installations non admissibles à la *Garantie limitée du système de toiture GAF*, veuillez consulter la *Garantie limitée des bardeaux et des accessoires GAF*. Consultez le site à l'adresse : fr.gaf.ca/LRS pour connaître les produits admissibles de GAF.

‡ Lorsqu'installé avec des bardeaux à vie sur le champ du toit; sinon, la durée de couverture est de 25 ans.

§ Après la période non calculée au prorata précisée ci-dessus, le recours prévu dans la présente garantie peut être différent de celui prévu pendant la période non calculée au prorata, et tout recours sera réduit pour refléter votre utilisation réelle de vos produits GAF.

** Il se peut qu'une certaine couverture limitée de la main-d'œuvre soit disponible par l'intermédiaire de votre entrepreneur.

†† La Garantie limitée sur la protection contre les algues de 10 ans StainGuard^{MD}, la Garantie limitée sur la protection contre les algues de 25 ans StainGuard Plus^{MC} et la Garantie limitée de 30 ans StainGuard Plus PRO^{MC} contre la décoloration due aux algues bleu-vert n'est disponible que pour les produits vendus dans des emballages portant les logos StainGuard^{MD}, StainGuard Plus^{MC} ou StainGuard Plus PRO^{MC} appropriés. Voir la garantie limitée GAF pour obtenir plus de détails sur la couverture complète et les restrictions, ainsi que les produits admissibles.

‡‡ La Période de protection Smart Choice^{MD} de 15 ans pour la Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus^{MC} et la Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus Pro^{MC} est disponible uniquement par l'intermédiaire des entrepreneurs certifiés GAF dans le cadre d'une garantie améliorée. Voir la garantie limitée GAF pour obtenir plus de détails sur la couverture complète et les restrictions, ainsi que les produits admissibles.